

REGLEMENT DU « GRAND JEU PRONOSTIC VODAFONE CHANNEL RACE »

Article 1 : ORGANISATION

La SOCIETE PACIFIC MOBILE TELECOM (VODAFONE), société par actions simplifiées, au capital de 6 238 377 000 FCFP, immatriculée sous le numéro RCS Papeete N° TPI 09 74 B – N° Tahiti 897 983, ayant son siège social à RDO Faa'a Auae / BP 335 98713 Papeete, organise un jeu appelé «Grand Jeu Pronostic Vodafone Channel Race» sans obligation d'achat et faisant appel au hasard pour la sélection de deux gagnants qui se déroulera du 5 au 15 août 2020.

Le présent règlement définit les règles applicables à cette opération.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le «Grand Jeu Pronostic Vodafone Channel Race», (Ci-après le « Jeu ») est ouvert à toute personne physique majeure, dans les conditions et limites fixées au présent règlement, à l'exclusion des membres du personnel de la société PACIFIC MOBILE TELECOM, ainsi qu'à toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du concours, ainsi qu'aux membres de leur foyer sous peine d'élimination d'office.

Les participants autorisent toutes les vérifications concernant leur identité, leur âge et leur domicile par la Société organisatrice, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participations reçues, mais pouvant éventuellement limiter cette vérification aux votes des gagnants potentiels. Toute mention fautive, incohérente ou contraire au présent règlement entraînera l'élimination immédiate de leur participation.

Un même joueur peut participer plusieurs fois.

Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

Le jeu débutera le 5 août 2020 et se terminera le 15 août 2020 à 11h00, heure locale. Pour participer au Jeu, il suffit d'envoyer par SMS son pronostic, c'est-à-dire le nom des 3 équipes de va'a senior hommes gagnantes de la course Vodafone Channel Race au 7589 (coût du SMS : 102 F TTC pour les clients Vodafone et Vini) entre le 5 août 2020 00H01 et le 15 août 2020 11h00.

Vodafone

145 Avenue du Chef Vairatoa,
BP 335, 98713 - Papeete,
Tahiti, Polynésie française
Tel : + 689 40 54 28 28 | Fax : + 689 40 54 28 38 | vodafone.pf

Article 4 : DOTATION ET DESIGNATION DES GAGNANTS

VODAFONE effectuera un tirage au sort parmi les bonnes réponses reçues, c'est-à-dire les joueurs qui auront trouvé le bon tiercé gagnant dans l'ordre. Ce tirage au sort désignant les deux gagnants aura lieu le 15 août 2020 à Aorai Tini Hau.

Les gagnants se verront attribuer chacun 2 billets d'avion AIR TAHITI NUI en classe économique Moana pour 2 personnes et pour la destination AIR TAHITI NUI de leur choix, sous condition bien sûr que cette destination soit ouverte au public en période de COVID, et dans la limite des disponibilités au moment de la réservation. Les billets seront valables jusqu'au 15 août 2021. La valeur unitaire d'un billet est de 160 000 F. La valeur totale des dotations du jeu est de 640 000 F TTC.

VODAFONE s'engage à remettre les lots aux gagnants à partir du 15 août 2020 et jusqu'au 15 septembre 2020. Ces lots ne peuvent être ni repris, ni échangés contre un versement en espèces équivalent ou tout autre lot. Au-delà du 15 septembre 2020, ils redeviendront propriété de la société organisatrice et ne pourra plus être réclamés par les gagnants.

Les bénéficiaires des lots, pourront être médiatisés dans la presse locale, ainsi que sur les pages Facebook de Vodafone Polynésie et des partenaires du Jeu, où leur nom et photo pourront être annoncés et affichés.

Article 5 : RESPONSABILITE

La Société Pacific Mobile Telecom – Vodafone ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou de nécessité justifiée, elle était amenée à annuler le présent jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

La Société organisatrice ne peut être tenue responsable des conséquences dues à une mauvaise utilisation des services et/ou produits délivrés au gagnant/e.

Article 6 : CONTESTATION / LITIGES

Tous les cas non prévus par le règlement seront tranchés par Pacific Mobile Telecom - Vodafone société organisatrice du jeu concours dont les décisions seront sans appel. Toute contestation à ce jeu ou réclamation sera prise en considération dans un délai maximum d'un mois à partir de la clôture du jeu.

Article 7 : REMBOURSEMENT

Vodafone

145 Avenue du Chef Vairataoa,
BP 335, 98713 - Papeete,
Tahiti, Polynésie française
Tel : + 689 40 54 28 28 | Fax : + 689 40 54 28 38 | vodafone.pf



vodafone

Au maximum une seule participation par joueur (même nom et/ou même

adresse et/ou même téléphone) pour le présent jeu pourra être remboursée.

Les demandes de remboursement devront contenir les nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone et document contractuel liant le participant à son opérateur téléphonique, ainsi que la date et l'heure de la participation au jeu. Elles devront être adressées par courrier au plus tard 15 jours après la date du tirage au sort du présent jeu, à l'adresse suivante :

Vodafone – Service Jeux – Grand Jeu Pronostic Vodafone Channel Race - Tahiti-
BP 335 - 98713 Papeete.

Le timbre sera remboursé au tarif lent en vigueur (pour une enveloppe de 30g maximum). Les frais de participation seront remboursés sous forme de chèque ou de timbres postaux, à la seule discrétion de Pacific Mobile Telecom.

Toute demande incomplète ou hors délai (cachet de la Poste faisant foi) ne sera pas traitée.

Article 8 : FRAUDE

Pacific Mobile Telecom se réserve le droit d'exclure, à titre temporaire ou définitif, tout participant qui par son comportement nuit au bon déroulement du Jeu.

Tout participant qui aurait tenté de falsifier le bon déroulement du Jeu, soit par intervention humaine, soit par intervention d'un automate, serait immédiatement disqualifié, son compte supprimé et une plainte pourra être déposée par Pacific Mobile Telecom.

Article 9 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits en Polynésie française. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Le règlement peut être consulté et obtenu gratuitement au siège de Vodafone, ou à l'adresse du jeu par simple demande écrite envoyée à :

Vodafone – Service Jeux – Grand Jeu Pronostic Vodafone Channel Race - Tahiti-
BP 335 - 98713 Papeete.

Vodafone

145 Avenue du Chef Vairatao,
BP 335, 98713 - Papeete,
Tahiti, Polynésie française
Tel : + 689 40 54 28 28 | Fax : + 689 40 54 28 38 | vodafone.pf

Le timbre sera remboursé sur simple demande, au tarif normal en vigueur (pour une enveloppe de 30g maximum).

Le présent règlement a été déposé en l'Etude de Maître ELIE Jean-Pierre, Huissier de Justice, à la résidence de FAAA, Immeuble Te Motu Tahiti - B.P 62755 - 98702 FAAA.

Le règlement du jeu est également disponible sur le site www.vodafone.pf.

Dans le cadre d'opération marketing et commerciales conjointes ou non, par SMS, MMS, E-mail ou automate d'appels, Vodafone se réserve le droit d'exploiter les informations recueillies dans le cadre de la participation au présent Jeu et communiquer ces informations à des tiers ou à ses partenaires, sauf refus du participant. Vodafone se réserve également le droit d'utiliser ces informations dans le cadre d'opération marketing et commerciales de partenaires ou de tiers par courrier postal ou par téléphone. Dans le cadre des traitements précités, Vodafone pourra recourir à des prestataires agissant pour son compte et sous sa responsabilité.

A tout moment, les participants peuvent exercer leur droit individuel d'opposition sur l'utilisation de leur numéro en envoyant un courrier postal à : Vodafone – Service Jeux – Jeu Vodafone Pronostic– BP 335 - 98713 Papeete.

Article 10 : DROIT

Ce jeu et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit de la Polynésie française.

Vodafone

145 Avenue du Chef Vairatoa,
BP 335, 98713 - Papeete,
Tahiti, Polynésie française

Tel : + 689 40 54 28 28 | Fax : + 689 40 54 28 38 | vodafone.pf